

Massif du Caroux et Gorges d'Héric

(SI00000542)

**Département :** Hérault**Commune :** Cambon-et-Salvergues, Colombières-sur-Orb, Mons-la-Trivalle, Rosis, Saint-Martin de l'Arcon**Date de création :** Décret du 15 janvier 1993**Superficie :** 2413 ha**Carte IGN 1/25 000^e :** 2543 OT

Motivation du classement :

Le décret de classement s'appuie sur le caractère pittoresque du site. Le massif du Caroux et les gorges d'Héric présentent un grand intérêt paysager et scientifique, et constituent un paysage emblématique du Haut-Languedoc. La géomorphologie du site et sa situation au carrefour d'influences méditerranéennes, atlantiques et montagnardes ont généré des paysages variés et à des biotopes particuliers.

Le site du massif du Caroux et des gorges d'Héric a été protégé en urgence par une instance de classement, prise le 7 juillet 1989 afin de s'opposer à l'extension d'une carrière de schiste sur la commune de Rosis.

Vue depuis le rebord Ouest du plateau du Caroux, les blocs rocheux annoncent le précipice des gorges d'Héric (juillet 2006).



Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le massif du Caroux se situe au Sud-Est des Monts de l'Espinouse, il en est isolé par une profonde entaille, les gorges d'Héric. Cette moyenne montagne constitue un secteur de transition entre la vallée agricole du Jaur et de l'Orb, et les massifs montagneux sylvo-pastoraux plus au Nord. La montagne du Caroux est un imposant plateau, limité sur trois côtés par des à-pics impressionnants : à l'Est et à l'Ouest par deux profonds ravins (gorges de Colombières, gorges d'Héric) ; le flanc Sud dresse ses arrêtes rocheuses à plus de 850 m au-dessus de la vallée. La silhouette massive et minérale de ce plateau est perceptible depuis la plaine du biterrois.

Le massif du Caroux est né du désordre tectonique qui a secoué le vieux bouclier hercynien lors de l'orogénèse pyrénéenne, comme en témoignent les affleurements de roches métamorphiques comme le gneiss, issues de la transformation de granits anciens. Tour à tour rude et généreuse, méridionale ou océanique, cette montagne présente des paysages très contrastés : falaises rocheuses, plateau à la végétation rase, zone humide, versants boisés, torrents dévalant les pentes...Le petit patrimoine rural est omniprésent dans ce site : cultures en terrasses, châtaigneraies, chemins caladés, murettes, capitelles, sécadou. Quelques petits hameaux à l'architecture traditionnelle concourent au pittoresque du massif.

La délimitation du site classé englobe l'ensemble du plateau, les gorges d'Héric et les gorges de Colombières, le versant Sud du plateau (au-dessus de la châtaigneraie), et sa face Nord jusqu'au vallon du hameau de Douch. Cette configuration permet de distinguer cinq unités paysagères



dans le site classé : le plateau du Caroux, les gorges d'Héric à l'Ouest, les gorges de Colombières à l'Est, le flanc Sud, le versant Nord.

Plateau du Caroux :

Ce plateau vallonné s'étend sur 450 ha, de 950 à 1090 m d'altitude. Il est couvert en grande partie par une végétation basse, d'où émergent de nombreux affleurements rocheux (gneiss, blocs de granits, schistes, grès). Une ambiance sauvage s'en dégage, aux couleurs changeantes et contrastées (bruyères roses, genêts jaunes, fougères vert tendre puis marron, pins sombres, roches aux divers tons de gris...). Depuis le rebord Sud du plateau, le panorama s'étend sur la vallée de l'Orb et du Jaur, les Avants-Monts, et par temps clair jusqu'à la méditerranée et la chaîne des Pyrénées.

Quatre sous-unités paysagères liées à la végétation peuvent être perçues :

- la lande à callune et à bruyère : essentiellement partie Est du massif, c'est la formation la plus étendue, elle est ponctuée de fougères par endroits ;
- la lande à genêts, dispersée sur tout le plateau et en extension ;
- la zone humide à tourbière dans la partie centrale : formée de plusieurs petites dépressions constamment saturées en eau, où se développe une flore caractéristique. Les tourbières du Caroux sont inscrites à l'inventaire des tourbières de France ;
- la pinède (pins noirs et pins sylvestres) issues d'un reboisement artificiel, principalement dans le secteur Sud du plateau.

Gorges d'Héric :

Ce ravin vertigineux, tel un coup de sabre isolant le Caroux de l'Espinouse, est une véritable curiosité naturelle. Le ruisseau d'Héric dévale la pente sur plus de 5 kilomètres pour atteindre l'Orb. Ce torrent a formé une vallée très encaissée aux parois abruptes. La végétation s'étage selon l'altitude : une ripisylve de saules et noisetiers borde le torrent, qui laisse place à une chênaie verte à ifs et à houx, puis à la châtaigneraie. Cascades et marmites de géant animent le cours du ruisseau. Si ces gorges constituent une entité paysagère distincte du plateau du Caroux, elles lui sont intimement liées et en sont inséparables.

Le hameau d'Héric, isolé sur le versant Est des gorges, est une composante paysagère et architecturale remarquable des gorges d'Héric. Il est constitué d'une dizaine de maisons à l'architecture traditionnelle (toits en lauzes, murs de pierre). Une partie de ces maison est abandonnée, tout comme beaucoup de terrasses agricoles aux abords du hameau.

Gorges de Colombières :

Les gorges de Colombières, creusées par le ruisseau d'Arles, débutent à hauteur du refuge de la Fage et descendent jusqu'au village de Colombières. En aval l'entrée des gorges est très resserrée, et le ruisseau s'écoule en cascades. Les deux versants présentent de multiples falaises et escarpements rocheux. La végétation est constituée en amont d'un taillis de hêtre mêlant chêne blanc et châtaignier. En aval le caractère méditerranéen est plus affirmé, c'est le chêne vert qui domine, entrecoupé d'un maquis à cistes et bruyères. Sur le versant Ouest, la présence de ruines de maisons troglodytes participe à l'aspect pittoresque des gorges de Colombières.

Versant Sud :

Le versant Sud du plateau du Caroux dessine une pente très forte sur plus de 800 m de dénivelé. L'érosion générée par les ruissellements a formé une succession d'arrêtes rocheuses, au caractère chaotique et instable. Sur ce flanc du massif du Caroux les influences méditerranéennes sont dominantes.

Versant Nord :

C'est le versant le moins accidenté du plateau, sa pente est plus douce et le dénivelé moins important (le vallon de Douch se situe vers les 800 m d'altitude). Le versant est colonisé en grande partie par la hêtraie. Le pittoresque hameau de Douch est exclu du site classé, mais fait l'objet d'un site inscrit. La chapelle Sainte-Marie de Douch, avec son clocher roman du XIII^e siècle et sa toiture de lauzes, est incluse dans le site. A l'Est du village le ruisseau d'Arles serpente dans une petite vallée aux caractéristiques très atlantiques et à l'aspect bocager.



De par sa nature géologique, sa dénivellation, et sa situation géographique à la croisée d'influences méditerranéennes, montagnardes et atlantiques, l'ensemble du site classé présente un intérêt écologique exceptionnel. Il abrite des espèces rares et endémiques, des biotopes particuliers tels que les tourbières, les gorges, les crêtes, les milieux rupestres, les landes sommitales ou encore les boisements âgés. La situation de carrefour bioclimatique fait se rencontrer des espèces qui ne se côtoient pas habituellement : par exemple la bruyère arborescente (sol acide, climat chaud et sec) et le hêtre (climat froid et humide).

Le massif du Caroux est le refuge de nombreux oiseaux rupestres et rapaces (faucon pèlerin, aigle royal...). Le Mouflon de Corse est quant à lui l'animal emblématique du Caroux : introduit de 1956 à 1960, il s'est parfaitement adapté à ces milieux. En 1973, la création de la Réserve National de Chasse et de Faune Sauvage a renforcé le succès de cette introduction.

➤ Histoire :

Les activités agricoles des habitants du massif ont profondément marqué le paysage du Caroux, ceci jusqu'au milieu du XXe siècle : défrichements par le pastoralisme, plantation de châtaigniers, construction de terrasses, murets, chemins, et bâtiments en pierre... Aujourd'hui l'activité agricole est presque totalement abandonnée dans ce site.

➤ Activités humaines :

- Petits hameaux (Héric, la Matte, la Fage).
- Refuge forestier de Font Salesse sur le plateau du Caroux.
- Tourisme : nombreux loisirs de pleine nature (multiples voies d'escalade, randonnée, canyoning etc), petit train touristique dans les gorges d'Héric créé en 1999...
- Chasse très développée (notamment la chasse au mouflon).
- Carrière de Cabrière (frange Est du site classé).

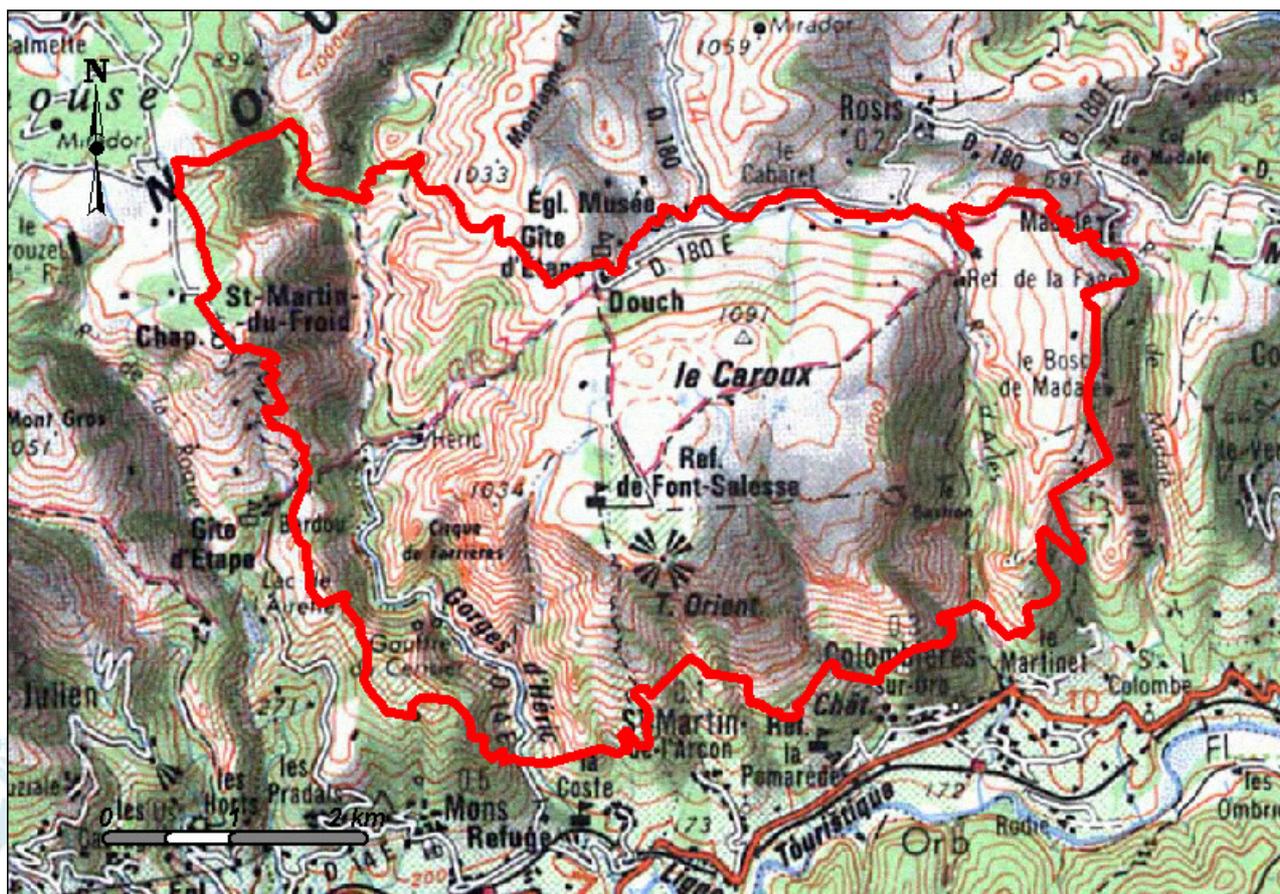


Les vertigineuses gorges d'Héric font la joie des grimpeurs (janvier 2007).

Document cartographique :

En rouge le périmètre classé du massif du Caroux et des Gorges d'Héric

Fond de carte : IGN BD Carto 1/100 000°. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>





Etat des lieux et enjeux :

➤ **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification du périmètre classé.
Ancien site inscrit des Gorges d'Héric (30/07/1934) abrogé.

➤ **Etat actuel de conservation du site :**
Bonne conservation du patrimoine naturel, peu de points noirs paysagers (la large piste de Douch jusqu'au plateau est un des points noirs).

Actuellement avec la disparition du pastoralisme les milieux tendent à se fermer (par les landes à callune ou à genêts, et par les plantations de pins). Des actions de lutte contre la fermeture des paysages ont été réalisées dans la Réserve Nationale de Chasse du Caroux Espinouse par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (par exemple l'installation d'un éleveur de bovins et la mise en place de chevaux de race rustique sur le domaine de la Peyroutarié, en périphérie Nord-Ouest du site classé).

La tourbière, milieu très fragile, était menacée par la fermeture des milieux et le piétinement des randonneurs. Le SIVOM Caroux-Espinouse a donc mené en 1999 et 2000 une action de réhabilitation de cette tourbière : fauchage et éclaircissement, installation d'un ponton pour le passage du GR7 et de panneaux informatifs.

➤ **Problèmes :**

- Surfréquentation touristique, surtout dans les gorges d'Héric (environ 300 000 personnes/an, parking du Verdier surchargé...).
- Risque d'éboulement important dans les gorges d'Héric.
- Fermeture des milieux naturels qui menace le caractère identitaire du massif (extension des plantations de pins particulièrement menaçante pour la qualité paysagère).
- Accumulation d'ordures au refuge de Font de Salesse.
- Impact paysager des parcelles débroussaillées par girobroyage par le Groupement d'Intérêt Cynégétique et Environnemental.
- Fort impact paysager de la carrière de Cabrière.

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ **Inventaires concernant le site classé :**

- [ZICO LR26](#) « Montagne du Marcou, de l'Espinouse et du Caroux », 14 545 ha.
- ZNIEFF [n°4081.0001](#), type 1, « Gorges d'Héric – le Vialais », 1750 ha.
- ZNIEFF [n°4081.0007](#), type 1, « Zone bocagère de Douch », 53 ha.
- ZNIEFF [n°4081.0020](#), type 1, « Gorges de Colombières », 320 ha.
- ZNIEFF [n°4081.0021](#), type 1, « Gorges d'Albines », 180 ha.
- ZNIEFF [n°4081.0025](#), type 1, « Tourbières du Caroux », 110 ha.
- ZNIEFF [n°0000.4081](#), type 2, « Monts du Somail, Espinouse et Caroux », 58 059 ha.

➤ **Autres mesures de protection touchant le site classé :**

- ZPS [FR9112019](#), « Montagne de l'Espinouse et du Caroux », 3400 ha.
- SIC [FR9101424](#), « Le Caroux et l'Espinouse », 2321 ha.
- Arrêté de Protection du Biotope de « la Peyroutarié, le Fourcat d'Héric et le Mascar », 323 ha, 1989, pointe Nord-Ouest du site classé.
- Plusieurs Réserves Biologiques (gérées par l'ONF) interceptent le site classé : Réserve Biologique de l'Espinouse (22/12/1994), Réserve Biologique Intégrale des gorges d'Héric (1933), Réserve Biologique du Ravin de Cadiol (gorges de la Colombières).
- [Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc](#)
- Site inscrit « Hameau et l'église de Douch », 9,3 ha (arrêté du 6 mars 1969).



Les bruyères des landes du plateau du Caroux fleurissent en été (juillet 2006).



Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

- Multitude de petits propriétaires privés.
- Quelques propriétés communales sur le plateau du Caroux (zones de pâturage).
- Forêt Domaniale de l'Espinouse propriété de l'Etat.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

Plusieurs acteurs interviennent localement dans la gestion du site classé :

- l'Office National des Forêts (**ONF**) gère la forêt domaniale et les réserves biologiques. Il participe aussi à la gestion de la Réserve Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage. C'est l'opérateur local du DOCOB du site Natura 2000 « Caroux-Espinouse », initié en 2003 et approuvé en 2005. Dans le cadre de Natura 2000 les premières mesures de lutte contre la fermeture des milieux sont en cours de réalisation, pouvant avoir un impact paysager favorable.

- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (**ONCFS**) assure la gestion et le suivi scientifique de la Réserve Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

- le **Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc** : il s'est doté en 2004 d'un syndicat mixte de gestion et de réalisation du parc, associant les 93 communes du parc. Il participe à la réalisation ou au financement d'études liées à la préservation du patrimoine du massif du Caroux. Dans le cadre de son projet de création d'une « Route des moulins », le PNR devrait participer à la réhabilitation du moulin de la Fage, dans la partie amont des gorges de Colombières.

- le Groupement d'Intérêt Environnemental et Cynégétique (**GIEC**, créé en 1982) : il défend les intérêts des chasseurs, ses interventions ont parfois un impact sur le paysage du site classé (défrichement de parcelles par girobroyage par exemple).

- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (**SIVOM**) pour la gestion du Caroux-Espinouse : créé en 1997 il regroupe 9 communes (dont Cambon et Salvergues, Colombières-sur-Orb, Mons-la-Trivalle, Rosis). Son objectif est d'organiser la fréquentation du massif du Caroux et des gorges d'Héric, en contribuant au développement local et à la protection du patrimoine. En 1995 un projet de schéma directeur de développement du massif du Caroux a été envisagé, mais n'a pas connu de suite. En 2000 le SIVOM est intervenu pour la réhabilitation des tourbières ; en 2004 il a fait réalisé un diagnostic du territoire ; et en 2006 il a mis en place le sentier d'interprétation des gorges d'Héric. Actuellement ce SIVOM est en « sommeil ».

- Les différentes **municipalités** : la commune de Rosis, qui s'étend sur la plus grande partie du site classé, a plusieurs projet en cours concernant le site : nouvelle signalétique touristique, réhabilitation du moulin de la Fage (en collaboration avec le PNR), création d'une Maison du Mouflon au hameau de Douch (la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc a été labellisée Pôle d'Excellence Rural : dans ce cadre un pôle scientifique du Mouflon est mis en place).

La DIREN L-R assure quant à elle le suivi des autorisations de travaux, la police des sites, le financement d'études etc.



Vue sur la montagne d'Aret, depuis le rebord Nord du plateau du Caroux (juillet 2006).



Arrivée du GR7 au hameau de Douch (juillet 2006).



Sources :

ARAMEL Philippe, décembre 1999, *Site classé du Massif du Caroux : Etude foncière, architecturale et paysagère du hameau d'Héric – Cahier de gestion*, DIREN L-R.

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC, janvier 2000, *Etude diagnostic sur le hameau de Douch*, Syndicat Mixte de Gestion et d'Animation du PNR du Haut-Languedoc.

VIAL Romain et MALAFOSSE Florin, juin 2004, *Diagnostic territorial du massif du Caroux*, PNR du Haut-Languedoc / SIVOM du Caroux-Espinouse / Université d'Avignon.

CUGNASSE, MARTINETTO, GILBERT, LEMMET et DESCAYES, décembre 1997, *Les touristes du massif du Caroux – Espinouse en 1996*, Office National de la Chasse / Région Languedoc-Roussillon / SIVOM du Caroux-Espinouse.

<http://www.carouxe-spinouse.fr/>

<http://www.hautlanguedoc.fr/rosis/index.asp?idpage=5728>

<http://www.monlatrivalle.fr/>

http://www.parc-haut-languedoc.fr/languedoc_nv1.asp?pageMP=MP&id=48



Au creux du vallon de Douch, on aperçoit le clocher roman de la chapelle Sainte-Marie (juillet 2006).



Les arrêtes rocheuses de gneiss sur le versant Ouest du plateau du Caroux (juillet 2006).



Sur le rebord Ouest du plateau, en direction du Sud : bruyères et fougères comme premier-plan d'impressionnants rochers (juillet 2006).

